



Hiroshima (Japon), 30 novembre – 2 décembre 2015

13^{ème} Colloque de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS-15)

Contribution de la Confédération suisse

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications,

Monsieur le Directeur du Bureau de développement des télécommunications,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Estimés collègues délégués,

En préambule, je souhaite exprimer mes plus vifs remerciements au Gouvernement du Japon. Il est remarquable que cette Conférence se tienne dans un pays qui se hisse dans la tête du peloton pour ce qui est de la desserte de sa population avec des services à large bande. De surcroît, l'affinité des citoyennes et citoyens japonais pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication – les TICs – est notoire et exemplaire.

Mesdames, Messieurs,

Le gouvernement suisse a la conviction que les TIC exercent une influence déterminante sur l'économie du pays et sur l'espace de vie – privé et professionnel – des ci-

toyennes et des citoyens. L'intégration de chaque individu dans la société de l'information requiert qu'il sache utiliser les TIC. Suivant ce constat, la Suisse souhaite que l'UIT continue à accorder la plus haute priorité au comblement des fractures existantes dans l'univers numérique et à l'accessibilité des TIC afin que les populations du monde entier puissent tirer parti des immenses possibilités d'épanouissement personnel que peuvent offrir ces technologies.

- a) Des indicateurs relatifs à la société de l'information sont une nécessité pour le suivi et l'examen de la mise en œuvre efficace des buts et cibles liés au développement durable

Dans les textes adoptés, le Sommet de l'ONU pour l'adoption du programme de développement durable à l'horizon 2030 qui vient d'avoir lieu n'a pas placé de manière explicite les TIC au cœur des objectifs de développement durable (ODD). Nous sommes néanmoins convaincus qu'elles forment un des instruments indispensables pour la réalisation du développement durable et l'éradication de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes. Mais la technologie n'est pas le remède universel : l'homme est au cœur du programme de développement durable et le développement ne peut être durable sans le respect des droits de l'homme et sans la garantie de l'état de droit.

La mise en œuvre, à l'échelle nationale et internationale, des objectifs de développement durable (ODD) ainsi que ceux définis par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) requiert des politiques publiques relatives aux technologies de l'information et des communications (TIC) efficaces. L'évaluation de cette efficacité nécessite des données de qualité recueillies au moyen des indicateurs TIC. Le présent Colloque est l'occasion d'exprimer notre reconnaissance du fait que cette qualité est le résultat de l'important travail du Secteur de développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D) pour l'élaboration et la révision des normes internationales utilisées pour suivre les progrès sur la voie de l'édification de la société de l'information.

- b) L'amélioration des systèmes statistiques relatifs à la société de l'information doit être continue

Pour que les stratégies gouvernementales ayant trait à l'économie numérique et à la société de l'information soient pertinentes, il importe que les réexamens futurs de l'efficacité de ces politiques soient nourris de nouveaux éclairages et étayés par des données pertinentes. L'amélioration de la liste d'indicateurs TIC fondamentaux, ainsi que des méthodes de collecte de ces indicateurs, se doit ainsi d'être constante. Par exemple, lors de la mise à jour des normes convenues à l'échelle internationale en la matière, de nouvelles sources de données et des méthodologies perfectionnées devront être prises en considération.

Cependant, "mesurer la société de l'information" ou, plus exactement, mesurer l'accès des ménages, des particuliers, des entreprises, des organismes publics (administrations, hôpitaux, écoles, universités, etc.) et des organisations du secteur privé aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et leur utilisation de ces technologies demeure un défi de taille. En effet, il faut rester conscient du coût élevé des enquêtes destinées à recueillir des données nécessaires pour « mesurer la société de l'information » dans un pays. Ceci est vrai même pour la Suisse. Les ressources à disposition de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ne lui permettent pas de procéder chaque année à une enquête auprès des ménages. La fréquence des enquêtes est actuellement de 3 ans – mais avec l'intention de le faire à un rythme biennal.

c) Soutien de la Suisse aux actions de l'UIT visant à aider les pays à renforcer leurs capacités de collecte de données sur les TIC

C'est aux gouvernements qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer le suivi et l'examen, aux plans national, régional et mondial, des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles du développement durable au cours des 15 prochaines années. Ainsi, la Suisse salue particulièrement l'aide qu'apporte le Bureau de développement des télécommunications (BDT) au pays en développement pour collecter des statistiques en matière de TIC, en particulier grâce au renforcement des capacités et à la formation pratique des collaborateurs des instituts nationaux de la statistique.

Le cadre mondial d'indicateurs élaboré pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre d'une société de l'information et d'une économie numérique requiert une coopération à tous les niveaux. A ce titre nous soutenons pleinement l'engagement de l'UIT au sein du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement.

En organisant à un rythme annuel ce Colloque sur les indicateurs, qui constitue la principale plateforme mondiale pour l'examen des statistiques internationales sur les TIC, l'UIT confirme son rôle prépondérant et son statut incontournable afin d'atteindre l'objectif du comblement des multiples fractures existant dans l'univers numérique à l'heure actuelle.

Mesdames, Messieurs,

Tout en félicitant l'UIT pour son rôle, sur le plan international, dans l'élaboration d'indicateurs comparables relatifs à l'infrastructure des TIC, à l'accès aux TIC des ménages et des entreprises et à l'utilisation qu'ils font de ces technologies, je souhaite, au nom de la Confédération suisse, pleine réussite à ce 13^{ème} Colloque de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général de l'UIT, Monsieur le Directeur du BDT, Excellences, Mesdames et Messieurs, merci pour votre attention.